

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Le Chef d'Agence

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Projeteur routier

Grade et filière	AGENT DE MAITRISE ou AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL ou TECHNICIEN / TECHNIQUE
------------------	---

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique

PÔLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES				
DIRECTION	AGENCE TERRITORIALE COTE-D'OR	SERVICES TECHNIQUES COTE-D'OR	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Services techniques territorialisés	Seuil de Bourgogne		IS-SUR-TILLE	IS-SUR-TILLE

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Direction des Services techniques territorialisés
- Autres Agences territoriales Côte-d'Or
- Direction Stratégie et Etudes routières
- Cellules administratives
- Autres Directions

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? NON

Nombre de personnes encadrées :

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? NON

Nombre de personnes encadrées :

B) Relations externes

- Mairies
- Géomètres
- Cadastre
- Entreprises
- Gestionnaires de réseaux

3) MISSIONS PRINCIPALES :

- Etudie les projets d'aménagements routiers qui lui sont confiés par le Chef du Service, l'adjoint ou le chargé d'opérations de l'agence,
- Participe aux dossiers de conseils aux collectivités au titre de la MiCA et sous réserve de mise à disposition, aux dossiers d'études pour le compte d'Ingénierie Côte-d'Or ICO,
- Participe à la production de pièces graphiques nécessaires au fonctionnement du service dans le cadre des missions dévolues à l'Agence,
- Contribue à la mise à jour de la banque de données relative au recensement du patrimoine routier et de ses dépendances.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

1-Aménagements Routiers :

- Recueille auprès des chargés d'opérations et du Chef du Service Maîtrise d'Œuvre, les contraintes et les besoins concernant une opération,
- Se rend sur le site pour prendre certaines mesures et des photos éventuelles,
- Participe à la commande des documents topographiques nécessaires,
- Etablit, en relation avec le chef du service, son adjoint ou le chargé d'opération, des esquisses d'aménagement avec les estimations sommaires,
- Apporte les données techniques qui permettent des choix de solutions,
- Participe avec le chargé d'opération à la présentation en mairie et auprès de la DSER de certains projets,
- Etablit en relation avec le chef du service, son adjoint et le chargé d'opération, les projets détaillés (calcule les axes en plan et les profils en long, recueille les contraintes des gestionnaires de réseaux, dessine les plans de détails avec la DAO, calcule l'avant métré et l'estimation du projet),
- Prépare les pièces techniques du dossier de consultation des entreprises,
- Participe à la réunion préparatoire,
- Assiste, si nécessaire, aux réunions de chantiers pour examen avec le maître d'œuvre des travaux de tout aléa technique intervenant sur le chantier,
- Assiste le maître d'œuvre pour la vérification des dossiers d'exécution proposés par les entreprises.

2-Dossiers MiCA- ICO :

- Participe avec le chargé d'opérations à la réunion de cadrage,
- Etablit les relevés de terrain, et participe à l'élaboration du document de diagnostic de faisabilité pour la partie chiffrage et constitution du diaporama,
- Sous réserve de conventionnement de mise à disposition ICO, établit les documents graphiques et contribue à la rédaction des pièces techniques à inclure dans le DCE.

3- Contribue au fonctionnement du service :

- Met en forme tout document graphique (diaporamas, plans, schémas) ou cartographique relatif aux diverses missions de l'Agence dans les domaines de l'exploitation routière, de la gestion du domaine public routier, de la programmation de travaux dans les bâtiments.

4-Exploitation du Système d'Information Géographique :

- Recueille les données issues de l'exploitation routière pour renseigner le système d'information géographique en qualité de contributeur et en retirer les éventuelles extractions.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

Poste exigeant une rigueur et une précision importante.

Travail en équipe-projet avec le chargé d'opération et les maîtres d'œuvre.

6) CAPACITÉS REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES

Mettre en évidence les contraintes techniques conditionnant la faisabilité technique du projet (géologie, géotechnique, études hydrauliques, etc.)

Lire et utiliser des documents cartographiques, topographiques, photographiques et cadastraux dans leurs formes classiques et numérisées

Planifier les tâches au moyen d'outils appropriés et définir des points de contrôle

Dresser des esquisses, plans ou schémas de principe aux différents stades d'un projet

Maîtriser les logiciels de conception assistée par ordinateur (CAO), de dessin assisté par ordinateur (DAO)

Connaître le Code des Marchés Publics

Constituer, vérifier ou rédiger les dossiers techniques des marchés

Intégrer les prescriptions issues des études préalables

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Connaître les principes et normes de signalisation

Réaliser des relevés pour des structures élémentaires

Réaliser des métrés pour des opérations complexes nécessitant la mise en œuvre de moyens inhabituels

Superviser et contrôler les métrés effectués lors d'opérations d'infrastructure

Connaître les ouvrages (les chaussées, les corps de chaussées, les revêtements routiers, etc.)

Connaître les techniques de VRD (pose trottoirs, bordures, regards, canalisations, etc.)

Gérer son temps et ses activités de façon à respecter les objectifs et les délais fixés

Connaître les techniques de génie civil : routes, ouvrages d'art et réseaux

Connaître les techniques et matériels de réseaux de télécommunications, voies données-images